

Le 17 janvier 2018

À une séance régulière de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue au Centre administratif de la MRC de L'Érable, situé au 1783, avenue St-Édouard à Plessisville, le 17 janvier 2018, à 16 h sont présents :

<u>Municipalité</u>	<u>Population</u>	<u>Nombre de voix</u>	<u>Nom</u>	<u>Absent ou présent</u>
Inverness	849	1	Yves Boissonneault	Présent
Laurierville	1 390	1	Marc Simoneau	Présent
Lyster	1 679	2	Mme Geneviève Ruel Représentante	Absente
Notre-Dame-de-Lourdes	730	1	Jocelyn Bédard	Présent
Paroisse de Plessisville	2 712	2	Alain Dubois	Absent
St-Ferdinand	2 073	2	Yves Charlebois	Présent
St-Pierre-Baptiste	521	1	Donald Lamontagne	Présent
Ste-Sophie-d'Halifax	673	1	Marie-Claude Chouinard	Présente
Ville de Plessisville	6 651	5	Mario Fortin	Présent
Ville de Princeville	6 065	5	Gilles Fortier	Présent
Villeroy	457	1	Éric Chartier	Présent

formant quorum sous la présidence de M. Sylvain Labrecque, préfet et maire de la municipalité de Lyster.

Sont également présents Messieurs Rick Lavergne, directeur général et secrétaire-trésorier et Raphaël Teyssier, directeur des opérations et des communications.

Assermentation : Madame Isabelle Labranche, maire suppléante de la Paroisse de Plessisville, est assermentée et signe son serment d'office.

#### Ordre du jour

- 1.0 Ouverture de la session
- 1.1 Appel des conseillers
- 1.2 Assermentation

Le 17 janvier 2018

- 2.0 Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
- 3.0 Ordre du jour
- 4.0 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 novembre 2017 et de la séance régulière du 22 novembre 2017
- 5.0 Suivi des procès-verbaux
- 6.0 Administratif :
  - 6.1 Demande d'aide financière – Programme pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal
  - 6.2 Demande d'aide financière – Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau
  - 6.3 Demande d'aide financière au programme d'aide au développement du transport collectif du MTMDET
  - 6.4 Programme touristique de l'EPRT
  - 6.5 Nomination d'un représentant technique sur le comité d'étude paléolimnologique
  - 6.6 Autorisation à lancer un appel d'offres sur invitation en transport de personnes
  - 6.7 Proclamation des Journées de la persévérance scolaire 2018
  - 6.8 Programme d'aide à l'entretien de la Route verte – Parc linéaire des Bois-Francs
  - 6.9 Embauche d'un pompier
  - 6.10 Promotion de pompiers
- 7.0 Aménagement
  - 7.1 Cours d'eau Branche 17, Petite rivière du Chêne – Réalisation des travaux d'aménagement
  - 7.2 Projet de résidence liée à l'agriculture à temps partiel (article 59 LPTAA) : Famille Nadeau (Princeville)
  - 7.3 Règlement no 351 – Adoption du document indiquant la nature des modifications
  - 7.4 Abrogation ou modification des articles de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme relativement aux consultations publiques porcines
  - 7.5 Avis de motion – Modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de L'Érable

Le 17 janvier 2018

- 8.0 Financier:
  - 8.1 Rapport des déboursés
  - 8.2 Rapport des déboursés en sécurité incendie
- 9.0 Correspondance :
- 10.0 Varia :
  - 10.1 Formation du Comité loisirs intermunicipal
  - 10.2 Appui au Cégep de Victoriaville
- 11.0 Période de questions

Interventir les points à l'ordre du jour

Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser M. le préfet à intervenir les points à l'ordre du jour.

A.R.-01-18-14315

ADOPTÉ

Ordre du jour

Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité que les points à l'ordre du jour de la présente session soient adoptés, en y ajoutant au varia les points suivants :

A.R.-01-18-14316

- Formation du Comité loisirs intermunicipal
- Appui au Cégep de Victoriaville

ADOPTÉ

Procès-verbal

Il est proposé M. le conseiller Yves Charlebois, appuyé et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 novembre 2017, ainsi que celui de la séance régulière 22 novembre 2017 soient adoptés et signés tels que rédigés et présentés aux membres du conseil et dont le secrétaire est dispensé d'en faire la lecture.

A.R.-01-18-14317

ADOPTÉ

Suivi des procès-verbaux

Le suivi des procès-verbaux a été effectué en entier.

Demande d'aide financière - Programme pour

ATTENDU QUE le MAMOT offre un programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

Le 17 janvier 2018

la mise en commun d'équipement, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M<sup>me</sup> la conseillère Isabelle Labranche, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à déposer, pour et au nom de la MRC, une demande d'aide financière au programme mentionné ci-haut pour la réalisation d'une étude d'opportunité concernant l'implantation possible d'une chaîne de traitement mécano-biologique.

A.R.-01-18-14318

QUE la MRC de L'Érable accepte de déposer cette demande pour et au nom des onze municipalités du territoire et de la Régie Intermunicipale de Gestion Intégrée des Déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska.

ADOPTÉ

Demande d'aide financière - Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau

Il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général, M. Rick Lavergne, à signer, pour et au nom de la MRC, la demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien pour Programme de l'ensemencement des lacs et des cours d'eau du Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs.

A.R.-01-18-14319

ADOPTÉ

Demande d'aide financière au Programme d'aide au développement

ATTENDU l'existence d'un programme d'aide financière visant le soutien à la réalisation d'étude de besoins et de faisabilité en transport collectif en milieu rural du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;

transport collectif du MTMDET

ATTENDU QUE le service de transport de personnes de la MRC de L'Érable du souhaite faire faire une étude dans le but de réaliser un plan quinquennal de développement, et ce, dans le but de développer une vision à long terme à l'égard du service de transport de personnes et ainsi optimiser son accessibilité ;

A.R.-01-18-14320

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M<sup>me</sup> la conseillère Marie-Claude Chouinard, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à déposer une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation d'une étude de besoins et de faisabilité pour le service de transport de personnes de la MRC de L'Érable, et ce, pour un montant maximal de 10 000 \$;

Le 17 janvier 2018

QUE les travaux relatifs à la réalisation de l'étude débutent dès l'approbation de l'aide financière par le ministère.

ADOPTÉ

Programme touristique de l'EPRT  
A.R.-01-18-14321

Il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la MRC, l'Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) pour une contribution financière annuelle de 30 000 \$ en 2017 - 2018, 2018 - 2019 et 2019 -2020.

Il est également résolu que cette contribution financière soit prise dans le FDT-Projets structurants.

ADOPTÉ

Nomination d'un représentant technique sur le comité d'étude paléolimnologique  
A.R.-01-18-14322

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable participe à une étude paléolimnologique d'un coordonnée par l'organisme GROBEC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité de procéder à la nomination de l'aménagiste de la MRC, M. Carl Plante, à titre de représentant technique de la MRC sur le comité sur l'étude paléolimnologique.

ADOPTÉ

Autorisation à lancer un appel d'offres sur invitation en transport de personnes  
A.R.-01-18-14323

Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres sur invitation en transport de personnes pour le trajet ta-165 pour une période de douze (12) mois.

ADOPTÉ

Proclamation des Journées de la persévérance scolaire 2018

ATTENDU QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise, depuis 2004, tous les acteurs de la communauté dans le but de soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification;

Le 17 janvier 2018

A.R.-01-18-14324            ATTENDU QUE la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

ATTENDU QUE les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes pour les individus.

Un décrocheur :

- Gagne en moyenne 15 000 \$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active;
- Vit environ sept ans de moins qu'un diplômé;
- A deux fois plus de chances de recourir au chômage;
- Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale;
- Court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression.

ATTENDU QUE les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (votation, bénévolat, don de sang);
- Les taxes et impôts perçus en moins;
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique.

ATTENDU QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, chaque année en février, une édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire ;

ATTENDU QUE dans le cadre des éditions centricoises des Journées de la persévérance scolaire, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire, et ce, afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité d'appuyer les Journées de la persévérance scolaire 2018 par cette résolution.

Lors des Journées de la persévérance scolaire du 12 au 16 février 2018, nous nous engageons :

Le 17 janvier 2018

- à porter fièrement le ruban de la persévérance scolaire
- à hisser le drapeau de la persévérance scolaire
- à distribuer le ruban aux personnes de l'assistance à la séance du conseil de février
- à souligner les efforts des jeunes de notre région

ADOPTÉ

Programme d'aide à l'entretien de la Route Verte - Parc linéaire des Boirs-Francis  
A.R.-01-18-14325

ATTENDU le rapport des revenus et dépenses déposé par la Corporation du Parc linéaire des Bois-Francis et portant sur l'ensemble des activités d'entretien du Parc linéaire des Bois-Francis, traversant le territoire des MRC de L'Érable et d'Arthabaska;

ATTENDU QUE le programme d'aide à l'entretien de la Route verte permet de défrayer 50 % des frais admissibles assurant l'entretien de la piste cyclable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Éric Chartier, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de L'Érable accepte et dépose le rapport des revenus et dépenses préparé par la Corporation du Parc linéaire des Bois-Francis pour la saison revenus et dépenses admissibles;

QUE la MRC de L'Érable reconnaît que le montant versé par le ministère des dépenses reliées à l'entretien du Parc linéaire des Bois-Francis;

QUE la MRC de L'Érable est d'accord pour que le rapport de la Corporation du Parc linéaire des Bois-Francis soit présenté conjointement avec la MRC d'Arthabaska;

QUE le directeur général soit autorisé à signer la « Fiche d'évaluation de l'état de la route verte » pour et au nom de la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

Embauche d'un pompier  
A.R.-01-18-14326

Il est proposé par M. le conseiller Donald Lamontagne, appuyé et résolu à l'unanimité de procéder, à l'embauche de M. Alexandre Leclair, à titre de pompier pour la caserne 45.

Le 17 janvier 2018

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Promotion de pompiers  
A.R.-01-18-14327

Il est proposé M. le conseiller Yves Boissonneault, appuyé et résolu à l'unanimité de procéder à la promotion des pompiers suivants, qui passeront d'apprenti-pompier II à apprenti-pompier III et ce, rétroactivement au 28 juin 2017, savoir :

Samuel Veilleux	caserne 13
Mikaël Girard	caserne 13
Marc-André Deneault	caserne 45
Jean-François De La Rosa-Boivin	caserne 45
Francis Guy	caserne 45
Jérôme Pilote	caserne 65

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Aménagement :  
Cours d'eau  
Branche 17  
Petite rivière  
du Chêne -  
Réalisation  
des travaux  
d'entretien  
A.R.-01-18-14328

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose une demande d'intervention en vue de réaliser des travaux d'aménagement d'une section de la branche 17 de la Petite rivière du Chêne à Villeroy:

Branche 17, Petite rivière du Chêne : du chaînage 0 + 000 jusqu'au chaînage 0 + 790

Dossier : 704-181 1452 2017-11-14

Municipalité : Villeroy

ATTENDU QUE la résolution 17-11-159 de la municipalité de Villeroy ;

ATTENDU QUE les travaux d'aménagement du projet en titre sont assumés entièrement par le seul intéressé au projet, Canneberges Prestige Inc. ;

Le 17 janvier 2018

ATTENDU QUE le rapport d'inspection du gestionnaire des cours d'eau a été favorable aux travaux d'aménagement ;

ATTENDU QUE le gestionnaire des cours d'eau a eu des échanges préliminaires avec le MDDELCC concernant ce dossier ;

ATTENDU QUE le gestionnaire des cours d'eau a transmis pour information le dossier à la MRC de Bécancour dans le cadre de l'entente signée le 24 mai 2011 concernant les cours d'eau de compétence commune ;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable devra ultérieurement présenter une demande de certificat d'autorisation au MDDELCC, incluant un plan et devis d'une firme privée ;

ATTENDU QUE le promoteur a mandaté la firme SNG Foresterie Conseil le 18 juillet 2017 pour tout dossier concernant le projet en titre ;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a reçu le 16 novembre 2017, une offre de services au montant de six mille sept cent soixante-dix dollars (6 770,00\$), excluant les taxes applicables, et cela à la satisfaction du promoteur ;

ATTENDU QUE le promoteur a signé la demande d'intervention et qu'il est d'accord à payer tous les frais inhérents à ce projet ;

ATTENDU QUE la politique de gestion contractuelle a été respectée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M<sup>me</sup> la conseillère Marie-Claude Chouinard, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE la MRC de L'Érable adjuge SNG Foresterie Conseil, le contrat de la réalisation des plans et devis de l'aménagement de la branche 17 de la Petite rivière du Chêne, au coût de six mille sept cent soixante-dix dollars (6 770,00 \$), excluant les taxes applicables;

Le 17 janvier 2018

QUE les coûts des travaux autorisés par la présente résolution, incluant les indemnités, dommages, intérêts, frais légaux et autres dépenses pouvant s'y rattacher soient répartis à la seule municipalité concernée, soit Villeroy.

ADOPTÉ

Projet de résidence liée à l'agriculture à temps partiel (article 59 LPTAA) - Famille Nadeau (Princeville) A.R.-01-18-14329

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a obtenu une décision favorable de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) le 6 février 2017 relativement à sa demande à portée collective (article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, ou LPTAA, décision # 373898) ;

ATTENDU QUE cette décision permet à la MRC de L'Érable d'étudier, par le biais de son Comité régional agricole, puis d'appuyer, par le présent conseil, tout projet de construction résidentielle en zone agricole qui satisfait à des conditions inhérentes à ladite décision, dont l'une d'elle est la mise en œuvre d'un projet agricole minimalement à temps partiel ;

ATTENDU QU'à sa rencontre du 18 décembre 2017 le Comité régional agricole de la MRC de L'Érable (CRA) a analysé le projet de la famille Nadeau de Princeville, lequel projet peut être résumé de la façon suivante :

- L'entité foncière est localisée en bordure de la route 165 nord (263) sur le lot # 4308055 et est d'une superficie de 32,22 hectares ;
- Le potentiel acéricole à être exploité est de 2 500 entailles ;
- Des plantations de mélèzes, de pins, de chênes et d'épinettes accompagnent la portion majoritairement forestière de l'entité foncière ;
- Le lot est situé dans le secteur de type 3 (10 hectares et plus) de la décision de la CPTAQ et dans une affectation agricole viable au SADR de la MRC de L'Érable.

ATTENDU QUE suite à ladite rencontre, après étude et analyse, le CRA de L'Érable recommande au présent conseil d'appuyer le projet de la famille Nadeau ;

ATTENDU QUE la demande à portée collective de la MRC de L'Érable est une des actions mises en place afin de permettre un renouveau dans l'occupation de la zone agricole de

Le 17 janvier 2018

la MRC afin de permettre aux communautés locales et rurales une dynamisation de leurs milieux notamment par l'arrivée structurantes de nouveaux occupants ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Yves Charlebois, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE la MRC de L'Érable appuie le projet de résidence liée à un projet agricole à temps partiel à être localisé sur le lot # 4308055, sur le territoire de la ville de Princeville ;

QUE cette résolution soit acheminée à la ville de Princeville pour que le Comité consultatif d'urbanisme puisse l'étudier puis formuler sa recommandation.

ADOPTÉ

Règlement n° 351 -  
Adoption du  
document  
indiquant la  
nature des  
modifications  
A.R.-01-18-14330

ATTENDU QUE le règlement numéro 351 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de L'Érable (SADR) est entré en vigueur le 21 novembre 2017;

ATTENDU l'article 53.11.4 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC réadopte le document indiquant la nature des modifications que les municipalités doivent apporter à leurs réglementations d'urbanisme, lequel document a déjà été adopté le 13 septembre 2017

ADOPTÉ

Abrogation ou  
modification  
des articles  
de la loi sur  
l'aménagement  
et l'urbanisme  
relativement  
aux consultations

ATTENDU QUE toute municipalité, ou MRC si elle est mandatée pour cette fin, doit tenir une séance de consultation publique pour la population de son territoire lors de tout nouveau projet d'élevage porcin conforme, tel qu'il est prévu à l'article 165.4.5 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) ;

ATTENDU QUE cette exigence s'applique également dans le cas de certains agrandissements d'établissements d'unités d'élevage porcines dont la production annuelle de phosphore excède un certain seuil ;

Le 17 janvier 2018

publiques

porcines

A.R.-01-18-14331

ATTENDU QUE le processus complet menant à la séance de consultation publique encadré par ladite loi est accompagné d'une démarche qui peut être lourde, coûteuse, peu efficiente, rigide et désuète eu égard au contexte actuel de la production porcine et eu égard à l'envergure des projets qui sont généralement présentés ;

ATTENDU QUE les séances de consultation publique réalisées par le milieu municipal sont susceptibles d'occasionner de la frustration chez les citoyens étant donné la conformité préalablement donnée aux projets ;

ATTENDU QUE les projets d'élevage porcin assujettis auxdits articles de la LAU respectent souvent la presque totalité ou la totalité des améliorations possibles prévues à l'article 165.4.13 visant à assurer la coexistence harmonieuse, ce qui rend à toute fin pratique inutile toute séance de consultation publique tout en augmentant le sentiment d'impuissance des citoyens ;

ATTENDU QUE les séances de consultation publique regroupent généralement plus de représentants municipaux et gouvernementaux que de citoyens intéressés aux projets, ce qui est susceptible d'augmenter les perceptions négatives chez les citoyens ;

ATTENDU QUE les coûts engendrés par le processus ainsi que les coûts en temps dépensés par les représentants des différents paliers municipaux et les ministères sont considérables face aux bénéfices très discutables qui en résultent ;

ATTENDU QUE le processus d'information édicté par la Loi s'échelonne sur plusieurs mois ce qui occasionne des coûts inutiles pour la partie requérante, pour les parties qui analysent les projets puis celle qui doit préparer la séance, l'animer et produire le rapport ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Yves Boissonneault, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE la MRC de L'Érable demande au gouvernement du Québec d'apporter les modifications nécessaires à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin que ses articles

Le 17 janvier 2018

165.4.1 et suivants soient soit abrogés, soit modifiés afin d'assouplir, adapter et réduire les exigences de la Loi afin de la rendre plus adaptée au contexte actuel de la production porcine québécoise, le tout en tenant compte des différentes particularités régionales.

ADOPTÉ

Avis de motion - Avis est par la présente donné, par M<sup>me</sup> la conseillère Marie-Claude Chouinard, Modification du appuyé et résolu à l'unanimité, qu'à une prochaine séance du Conseil de la MRC, sera SADR de la présenté un règlement qui aura pour but de modifier le règlement no 330 édictant le MRC de L'Érable Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de L'Érable, afin :

- D'agrandir les limites du périmètre d'urbanisation de la municipalité Laurierville au sud-est du village ;
- de modifier les limites des affectations du territoire de ce secteur et d'intégrer certaines mesures d'aménagement liés à la cohabitation et la protection et mise en valeur des cours d'eau ;
- d'adopter de nouvelles limites de la zone inondable dans le secteur du chemin des Aulnes à Inverness (rivière Bécancour) ;
- de modifier les limites de la zone inondables dans un secteur amont du village de Notre-Dame-de-Lourdes (rivière Bécancour) ;
- de modifier les limites de la zone inondable de la rivière Bulstrode (Princeville et Sainte-Sophie-d'Halifax).

Cet avis de motion est donné avec dispense de lecture du règlement à être adopté, le tout conformément à la loi.

Financier : Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité que le rapport des déboursés suivants soit ratifié:

Rapport des déboursés

A.R.-01-18-14332

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
18014	Taxi Diane (déplacement adapté et collectif)	1 489,00
18015	Taxi de L'Érable 2009 enr. (déplacement adapté et collectif)	4 597,00
18016	Taxi Patrick Lamontagne (déplacement adapté et collectif)	2 657,00
18017	Programme adaptation domicile (aide financière)	16 000,00
18018	Corporation de développement économique de Lyster (pacte rural)	18 883,74
18019	Ville de Princeville (pacte rural)	41 920,14

Le 17 janvier 2018

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
18020	RSFR (adhésion annuelle)	385,17
18021	Déneigement N.S. Paradis SENC (déneigement Parc, Carrefour et MRC)	4 193,71
18022	Jean-Claude Lizotte inc. (travaux cours d'eau)	3 642,41
18023	Imprimerie Fillion enr. (posters, feuillets, divers Journée forestière)	4 031,04
18024	Vertisoft (service technique, ordinateur, fan, adaptateur)	3 281,21
18025	ARDECQ (repas CA)	44,96
18026	A à Z communications événements (montage affiches, montage pub. calendrier)	1 035,63
18027	Communications 1 <sup>er</sup> Choix (carte appel, chargeur, protecteur)	218,35
18028	Transcontinental inc. (dépôt rôle)	503,58
18029	Boucherie Thibault (repas)	252,77
18030	Électro Alarme 2000 inc. (surveillance carrefour)	289,74
18031	La Terre de Chez-nous (abonnement)	139,82
18032	Multi-Services M.G.M. inc. (réparation a/c, entretien préventif)	3 046,02
18033	SOPFIM (cotisation)	91,08
18034	CCIBFÉ (adhésion, activité Femmes de carrières)	149,46
18035	Société d'Histoire de Plessisville (subvention)	500,00
18036	AIMQ (offre emploi)	459,90
18037	OIQ (offre emploi)	546,13
18038	Benoit Jalbert (déplacements)	176,40
18046	Financière Banque Nationale (règlement 277)	134 594,48
18047	Franco typ-postalia (recharge)	3 449,25
18048	Accès Travail (participants Crée ton avenir)	150,00
18049	Maison des Jeunes de Plessisville (atelier)	500,00
18050	AOMGMR (formation)	258,69
18051	Point de Victoire (animation activité)	1 011,78
18052	CRAAQ (volumes)	89,00
18053	Culture Centre-du-Québec (contribution financière)	750,00
18054	Municipalité de St-Ferdinand (pacte rural)	12 025,00
18055	L'Agora (repas conseil novembre)	1 090,68
18056	Annick Beaudoin (reine des neiges Marché de Noël)	300,00
18057	Normand Goulet (père Noël au Marché de Noël)	400,00
18058	Joanie Roy (divers Marché de Noël)	638,20
18072	SBK Télécom (service mensuel)	3 043,99
18073	Comité des loisirs de Laurierville (pacte rural)	13 149,15
18074	Moïra Gagné (Balade gourmande)	103,84
18075	APCMCQ (déplacements rencontres)	88,65
18076	Martin Laflamme (café)	169,75
18077	Consortech (services prof., format cartographique)	12 257,48
18078	La Capitale (assurance collective déc.)	14 130,88
18079	L'Immobilière (gestion du rôle)	4 024,13
18080	Autobus des Appalaches (entente)	3 552,14

Le 17 janvier 2018

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
18081	Autobus Bourassa (entente)	15 862,43
18082	Joanie Roy (divers Marché de Noël)	574,12
18083	Publicité L'Érable en Or (vœux de Noël et pub. marché de Noël)	931,30
18084	Mon Marché (honoraires, projet)	8 524,72
18085	Festival de L'Érable de Plessisville (location équipements Marché de Noël)	172,46
18086	Les Éditions Mauriciennes (pub. Marché de Noël)	342,63
18087	Promoposte.com inc. (pub. Marché de Noël)	574,88
18088	Thetford Pub (pub. Marché de Noël)	586,38
18089	Partenaire 12-18 (entente marché de Noël)	300,00
18090	WASABI (entente Marché de Noël)	250,00
18091	Les Harmonies Prince-Daveluy (entente Marché de Noël)	250,00
18092	La Jardinerie Fernand Fortier (location site Marché de Noël)	2 299,50
18093	Location ma Tente (location tables et chaises Marché de Noël)	398,10
18094	SCF Chaudières Appalaches inc. (honoraires)	813,55
18095	CRÉA Chaudière-Appalaches (participation au PANEL)	620,87
18096	Municipalité de Laurierville (animation bibliothèque)	600,00
18097	Pro Équipements Sports enr. (réparation VTT)	453,86
18098	Gr. Agro-Forestier Lot-Még. (inventaire plantation)	255,82
18099	Kim Roberge Photographe (séances corporatives)	600,00
18100	Richard Boutin inc. (cartes de Noël)	28,74
18101	Les Bisons Beaucerons SENC (remboursement espace Marché de Noël)	121,21
18102	Autobus M. Ouellet et Fils inc. (navette Journée forestière)	833,57
18103	GROBEC (contribution financière)	7 500,00
18104	Taxi Diane (déplacement adapté et collectif)	1 704,00
18105	Taxi de L'Érable 2009 enr. (déplacement adapté et collectif)	4 563,45
18106	Taxi Patrick Lamontagne (déplacement adapté et collectif)	2 388,00
18107	Taxi Diane (déplacement adapté et collectif)	1 507,00
18108	Taxi de L'Érable 2009 enr. (déplacement adapté et collectif)	4 740,00
18109	Taxi Patrick Lamontagne (déplacement adapté et collectif)	3 112,00
18110	Programme adaptation domicile (aide financière)	10 165,00
18111	Programme RénoRégion (aide financière)	12 000,00
18112	La Vitrine Gourmande (repas)	458,10
18113	M. Marcel Houde (honoraires carrefour)	212,50
18114	Autobus Ro-Bo inc. (entente)	10 757,42
18115	Régie Intermunicipale de Transport (formation)	182,00
18116	A A Z communications événements (création canevas, maquette pochette, affiches)	1 158,37
18117	R.D. Lettrages enr (lettrage autobus)	3 014,64
18118	Wood Wyant (produits entretien)	320,08
18119	Vivaco Groupe Conseil (divers)	62,50
18120	LSCQ (contribution financière)	750,00
18121	Productions Jean-Yves Grégoire (publicité napperons)	1 839,60

Le 17 janvier 2018

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
18122	Vertisoft (service technique)	3 048,57
18123	Martin Pilotte (bois pour Carrefour)	206,96
18124	IciMédias (pub. Marché de Noël)	1 326,72
18125	La Fonderie d'Art d'Inverness (socle)	379,42
18126	SP Médial (défibrillateur)	1 859,84
18127	PG Solutions inc. (installation)	304,68
18128	Ville de Princeville (animation bibliothèque)	600,00
18129	Chœur Voxalik (publicité)	275,00
18130	Fromagerie du Rang 9 (plateau fromage)	72,00
18131	CDRQ (cotisation annuelle)	229,95
18132	André Lemieux Arpenteur-Géomètre (honoraires)	2 621,43
18133	Multi-Services M.G.M. inc. (ajout système de climatisation))	9 186,50
18134	L'Immobilière (dossier Energie Valero)	373,67
18135	Maison de Jeunes la Fréquence (tournage vidéo)	500,00
18136	Martin Auger (conférence)	1 149,75
18137	La Clé des Bois St-Ferdinand (aide financière)	1 062,50
18138	MRC Arthabaska (service internet 2017)	3 801,07
18139	Buffet Traiteur O'Mamie (repas)	319,06
18140	Mario Bélanger (repas)	436,91
18141	Joanie Roy (divers Marché de Noël)	293,23
18142	CCIBFÉ (publicité répertoire)	402,41
18143	Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes (animation bibliothèque)	600,00
18144	Gr. Conseil CHG SENC (mandat accompagnement)	6 422,79
18145	Ville de Plessisville (sapins)	50,00
18146	SOPFEU (cotisation)	356,98
18147	Communications 1 <sup>er</sup> Choix (étui Iphone)	51,68
18148	Mon Marché (final projet)	1 724,62
18149	Rick Lavergne (avis public 2017)	25,00
18150	Sonia Tardif (avis public 2017)	25,00
18151	Réjean Gingras (avis public 2017)	20,00
18152	Suzy Côté (avis public 2017)	25,00
18153	Danielle Bédard (avis public 2017)	20,00
18154	Johanne Dubois (avis public 2017)	20,00
18155	Sylvie Tardif (avis public 2017)	20,00
18156	Ginette Jasmin (avis public 2017)	25,00
18157	Jérémie Tremblay (avis public 2017)	5,00
18158	René Turcotte (avis public 2017)	20,00
18159	Olivier Milot (avis public 2017)	20,00
18160	Sylvie Côté (avis public 2017)	25,00
18161	Nathalie Fournier (avis public 2017)	5,00
18162	Martine Bernier (avis public 2017)	15,00
18163	BuroPro (four. de bureau)	1 009,28

**10958**

Le 17 janvier 2018

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
18164	Imprimerie Fillion enr. (carte affaire, affiche, bordereau, réquisition)	883,00
18165	Mégaburo (lecture compteur, table électrique, chaises)	2 195,51
18166	Sylvain Beaudoin (eau)	180,00
18180	Sûreté du Québec (commandite)	250,00
18181	Valérie Bédard (déplacements comités)	18,00
18182	Julie Fitzbay (déplacements comités)	27,00
18183	Caroline Moreau (déplacements comités)	9,00
18184	Coop IGA (divers)	235,77
18185	Lise Boutin (formation)	462,35
18186	Groupe Attraction Radio (publicité Marché de Noël)	1 722,92
18187	Jacques Thibodeau (déplacements comités)	46,80
18188	Jean Gosselin (déplacements comités)	24,00
18189	Yvon Camirand (déplacements mentors)	<u>404,65</u>
<b>Total</b>		<b><u>461 534,17 \$</u></b>

Salaires

<u>Nos de talons</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
544640-544794	Paies semaine du 12 nov. au 2 déc. 2017	120 119,24
544865-545051	Paies semaine du 3 au 30 déc. 2017	<u>129 912,43</u>
<b>Total</b>		<b><u>250 031,67 \$</u></b>

Transactions  
pré-autorisées  
et via internet

	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
GWW-12-01	Gouv. prov. (DAS)	59 810,83
GWW-12-02	Gouv. féd. (DAS)	1 338,36
GWW-12-03	Gouv. féd. (DAS)	59 810,83
VWW-11-01	Virement vers FLI opération	14 000,00
VWW-11-02	Virement vers FLI opération	476,59
DT-12-01	Débit - effet divers	132 900,00
TFA-12-01	Paiement facture Microimage - licence TNT- frais	2 134,84
VAP-12-01	Remboursement prêt 5	2 305,25
RA-12-01	RREMQ	31 122,16
RA-12-02	RREMQ	29 517,91
RA-12-02	Desjardins - frais terminal	118,37
PWW-11-06	Visa DG	1 040,94
PWW-11-07	Visa Préfet	648,78
PWW-11-08	Visa général	15,00
PWW-11-09	Visa DGA	245,85
PWW-11-10	Bell Mobilité - Cellulaire	767,41

**10959**



Le 17 janvier 2018

<u>Transactions pré-autorisées et via internet</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
DT-12-01	FLS-17-10-34	37 620,00
DT-12-02	FLS-17-11-35	22 275,00
	<b>Total</b>	<b><u>59 895,00</u></b>

ADOPTÉ

Rapport des déboursés en sécurité incendie A.R.-01-18-14333

Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité que le rapport des déboursés incendie suivants soit ratifié:

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
18039	Les Pneus PR Ltée (pose pneus, réparation)	354,69
18040	Industries Brassard inc. (coupe plaque aluminium)	18,98
18041	9064-2380 Québec inc. (flexlite)	804,80
18042	Les Tout-Terrains Argo P.G. (réparation argo)	617,40
18043	Atelier Genytech (réparation)	1 378,65
18044	ENPQ (examen)	2 417,60
18045	Groupe CLR (système de communication, réparation)	896,81
18059	GoodYear Canada (pneus)	759,94
18060	Pierre Bouffard (honoraires formations)	1 440,00
18061	CEGA (formation)	344,93
18062	Charest International (remorquage)	583,50
18063	CMP Mayer inc. (écussons, cousin protecteur)	283,12
18064	Garage M.J. Caron inc. (diesel)	102,00
18065	M. Denis Langlois (location site)	150,00
18066	M. Sylvain Tardif (location site)	150,00
18067	Municipalité Inverness (location site)	150,00
18068	Camions Freightliner (réparations, module électrique)	5 032,73
18069	Wurth Canada Limited (divers pièces)	2 097,94
18070	Pare-Brise JFN (réparation pare-brise)	57,49
18071	ENPQ (examen)	3 082,15
18119	Vivaco Groupe Coopératif (divers)	228,74
18164	Imprimerie Fillion enr. (carte affaires)	427,70
18167	Formation Prévention Secours inc. (formation, matériels)	2 050,94
18168	Dubois & Frères Ltée (bureau et séparateurs)	172,46
18169	Freins Démarreurs Plessis inc. (divers)	40,17
18170	Info Page (fréquence numérique)	743,15
18171	Tim Hortons (repas intervention)	41,58
18172	Wurth Canada Limited (divers pièces)	114,95

Le 17 janvier 2018

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
18173	Thibault & Ass. (ampoule)	49,52
18174	Groupe CLR (réparations, système de comm.)	1 963,73
18175	Les Pneus PR Ltée (pose pneus, réparation)	749,57
18176	annulé	-
18177	Accessoires d'auto Illimités (divers)	543,96
18178	ENPQ (inscriptions, transfert de zone)	4 173,33
18179	Groupe Attraction Radio (location tour Vianney)	3 884,45
18186	Groupe Attraction Radio (sensibilisation Halloween)	<u>143,72</u>
<b>Total</b>		<b><u>36 050,70 \$</u></b>

Salaires

<u>Nos de talons</u>		<u>Sommes versées</u>
544795-544864	Paies de novembre	<u>20 402,95</u>
<b>Total</b>		<b><u>20 402,95 \$</u></b>

Transactions  
pré-autorisées  
et via internet

	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
PWW-12-01	Bell Canada - Caserne 58 - Inverness	82,15
PWW-11-02	Bell Canada - Caserne 13 - St-Ferdinand	82,15
PWW-11-03	Bell Canada - Caserne 65 - Lyster	82,15
PWW-11-04	Bell Canada - Caserne 80 - NDL	86,41
PWW-11-05	Bell Mobilité -cellulaire	177,06
PWW-11-06	Esso	569,36
PWW-11-07	Shell	512,43
PWW-12-01	Sonic	1 142,88
PWW-12-02	Shell	681,08
PWW-12-03	Bell Canada - Caserne 58 - Inverness	82,15
PWW-12-04	Bell Canada - Caserne 13 - St-Ferdinand	82,15
PWW-12-05	Bell Canada - Caserne 65 - Lyster	82,15
PWW-12-06	Bell Canada - Caserne 80 - NDL	86,41
PWW-12-07	Bell Mobilité -cellulaire	166,32
PWW-12-08	Promutuel app. - assurances	23 241,00
PWW-12-09	Esso	<u>871,94</u>
<b>Total</b>		<b><u>28 027,79 \$</u></b>

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Le 17 janvier 2018

Correspondance : En date du 24 novembre 2017, un projet de procès-verbal rédigé par Me Vincent Paré, avocat, suite à la conférence téléphonique tenue le 22 novembre 2017, concernant le dossier Énergie Valero inc. *Cette correspondance est classée.*

Une correspondance de Me Éric David, avocat, adressée à Me Claude Jean, avocat, concernant le dossier Énergie Valero inc. *Cette correspondance est classée.*

Une résolution de la Paroisse de Plessisville demandant au MTMDET la réalisation de travaux de réfections sur deux ponts de la route Kelly. *Cette correspondance est classée.*

Varia : Il est proposé par M<sup>me</sup> la conseillère Marie-Claude Chouinard, appuyée et résolu à l'unanimité de former un Comité intermunicipal en loisirs;  
Formation du Comité loisirs intermunicipal  
A.R.-01-18-14334 QUE ce comité soit composé de M. Éric Chartier en tant qu' élu représentant la MRC, du conseiller en développement des communautés de la MRC et des responsables des loisirs municipaux.

ADOPTÉ

Appui au Cégep de Victoriaille Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de L'Érable appuie la démarche du Cégep de Victoriaille au sujet de sa reconnaissance à titre de pôle régional en enseignement.

A.R.-01-18-14335

ADOPTÉ

Période de question Aucune question.

Levée de la séance Il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

A.R.-01-18-14336

ADOPTÉ

---

Le Préfet

---

Le Secrétaire-trésorier